

MARCHE 2019034

REHABILITATION DE LA PISCINE PRE-LEROY A NIORT – LOT 21 VOIRIE RESEAUX DIVERS –

Avenant n° 1

**ENTRE :**

la Communauté d'Agglomération du Niortais, représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Agglomération du 12 avril 2021

d'une part,

**ET :**

Le titulaire du marché, l'entreprise EUROVIA, sise 186 Route de Nantes - CS 42020 – 79011 NIORT CEDEX - SIRET 412 395 709 00022, représentée par :

(Qualité, nom, fonction) : .....

.....

d'autre part,

**Vu :**

- le marché 2019034 relatif à la réhabilitation de la piscine Pré-Leroy à Niort, pour le Lot 21 Voirie réseaux divers, signé entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et l'entreprise et notifié le 28/02/2019 ;
- La délibération du Conseil d'agglomération en date du 12 avril 2021

**IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :**

- la modification du revêtement de chaussée au droit de l'entrée principale par un béton désactivé, l'ajout et la modification du modèle de râteliers vélos, l'ajout d'une chambre de comptage AEP, et la mise en œuvre de linéaires complémentaires de réseaux d'assainissement et de fourreaux telecom et d'éclairage sont rendus nécessaires.

**ET IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1 - MODIFICATION DES PRESTATIONS**

Les travaux décrits au marché initial sont modifiés pour prendre en compte les adaptations décrites au devis DES AV1 2021 annexé.

**ARTICLE 2 - MONTANT DU MARCHE**

Le montant du marché est modifié comme suit :

	montant initial + avt 1	montant de l'avenant 2	montant après avenants 1 et 2
Montant total HT	239 820,00 €	35 664,05 €	275 484,05 €
TVA 20,00%	47 964,00 €	7 132,81 €	55 096,81 €
Montant total TTC	287 784,00 €	42 796,86 €	330 580,86 €

Soit une augmentation de 14,87 %

**ARTICLE 3 - DELAI D'EXECUTION**

Le délai d'exécution des travaux est inchangé.

**ARTICLE 4 - ANNEXES**

Le présent avenant comporte 1 annexe.

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

**FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL**

A ....., le .....,  
Le titulaire

A Niort, le .....,  
Le représentant légal de la CAN